

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S DU LUNDI 12 Janvier 2026

Date de la convocation : le 06 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi douze janvier à vingt heures, le conseil d'administration du CCAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal en Mairie, sous la Présidence d'Aline WATT-CHEVALLIER, Présidente du CCAS.

Nombre de membres en exercice : 15 Présents : 12 Absents : 3 Votants : 14

Présents : Madame Aline Watt-Chevallier (Présidente), Madame Joëlle Bimbert, Madame Annie Revertégat, Madame Virginie Sirot, Monsieur Thierry Charretour, Monsieur Dominique Roy, Madame Fabienne Jolivet-Bâlon, Madame Mireille Moran, Madame Nicole Savoini, Monsieur Alexandre Busato, Monsieur Denis Potard, Monsieur Jean-Luc Troger

Pouvoirs : Madame Aurélie Ancrenaz donne pouvoir à Madame Fabienne Jolivet-Bâlon, Madame Delphine Scarramozzino donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc Troger

Absent : Madame Elodie Defasy

Secrétaire de séance : Madame Mireille Moran

Prochaine réunion : lundi 23 février

Ordre du jour

1/ **Approbation et vote** du compte - rendu de la séance précédente :

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 17 novembre 2025

2/ **Bilan du téléthon**

Madame la Présidente félicite le Conseil d'Administration pour l'organisation du Téléthon et remercie l'entreprise locale RDMO pour son généreux don ainsi que les associations, l'équipe pédagogique et les enfants de l'école pour leurs participations.

Les recettes s'élèvent à **6425.37 €** reversées à l'AFM Téléthon.

Quelques retours sur le déroulement et l'organisation :

Monsieur Busato félicite l'ensemble des participants et bénévoles.

Il souligne que l'évènement s'est bien déroulé, avec une fréquentation satisfaisante.

Organisation et améliorations possibles

Madame la Présidente demande s'il y a des points à modifier.

Monsieur Busato suggère la possibilité de tenir l'évènement à l'intérieur.

Madame Jolivet-Bâlon souligne l'importance de retenir le public à la sortie de l'école.

Monsieur Busato précise qu'un public différent arrive généralement un peu plus tard.

Activité poneys

- Madame Jolivet-Bâlon rappelle qu'il faut maintenir la présence des poneys.
- Madame Moran informe que l'activité a généré 180 €, mais souligne la présence et le comportement discutable de l'accompagnant.
- Madame Jolivet-Bâlon ajoute que chaque élève avait droit à une crêpe et une boisson.

Huîtres

- Madame Jolivet-Bâlon estime que la quantité d'huîtres était excessive. Finalement, ce sont les membres du CCAS qui les ont achetées.
- Monsieur Busato rappelle qu'il y avait 10 à 12 kg et qu'il n'y a pas eu de gaspillage.
- Madame Jolivet-Bâlon et Madame Moran qu'il serait judicieux de revoir les quantités.

Ambiance et animations

- Madame la Présidente indique que la musique était peu audible, ce qui a pesé sur l'ambiance.
- Madame Jolivet-Bâlon pense qu'il faut conserver uniquement le DJ.
- Madame Bimbert considère que la musique n'était pas adaptée et que personne n'écoutait.
- Madame Revertegat souligne que certaines animations n'étaient pas adaptées avec l'ambiance souhaitée.

Propositions et pistes d'amélioration

- L'école de musique serait prête à chanter pour le repas des aînés.
- Il faut trouver une solution pour maintenir le public à la sortie de l'école.
- Madame la Présidente rappelle les contraintes météo.
- Madame Sirot indique que le rugby n'a pas eu de succès cette année, contrairement à l'an dernier, en raison de son emplacement.
- Madame Jolivet-Bâlon estime qu'il n'y a pas eu assez de communication. Il serait préférable d'organiser les activités dans la cour.

Yoga

Madame la Présidente indique que l'activité yoga a réuni seulement une douzaine de personne.

Idées pour les prochaines éditions

- Location éventuelle de jeux (ex. labyrinthe) à installer dans la cour.
- Madame Moran mentionne que la belote de novembre a bien fonctionné.
- Madame Revertegat suggère la présence d'une ou deux personnes supplémentaires pour aider à la belote.
- Madame Moran propose d'étudier l'achat d'un appareil de paiement par carte bancaire.
- Madame Jolivet-Bâlon évoque l'idée d'une caisse centrale avec jetons ; Madame la Présidente considère que cela serait plus complexe dans sa mise en place.

Boîte à dons

- Madame Bimbert demande s'il y a eu beaucoup de dons.
- Madame Moran indique que la boîte a récolté environ **20 €**.

Restauration

- Madame Jolivet-Bâlon signale que la soupe a très bien fonctionné et qu'elle a été très appréciée.
- Madame Revertegat propose de revoir les prix (soupe vendue 2 € par le CCAS contre 4 € par l'APE).

Bilan financier

Madame Sirot et Madame Moran souhaitent connaître le bénéfice du CCAS pour cette manifestation ainsi que pour les autres.

Madame Moran ajoute qu'après chaque animation, il serait souhaitable de disposer d'un bilan détaillé des dépenses et recettes afin d'assurer un meilleur suivi.

Il est décidé de demander à Corinne un état des dépenses et recettes pour la manifestation, ainsi qu'un récapitulatif des dépenses du CCAS depuis 2020 pour disposer d'une vision d'ensemble.

Madame la Présidente précise qu'elle se chargera de faire la demande au service concerné.

Remerciements

- Madame Revertegat note que l'APE a bien remercié le CCAS pour son soutien.
- Madame Jolivet-Bâlon propose d'envoyer une lettre de remerciement aux donateurs.
- Madame Bimbert demande si elle doit être envoyée avec les vœux.
- Madame la Présidente précise que les vœux ont déjà été faits et qu'une lettre de remerciement sera envoyée séparément.

3/ Bilan colis de Noël

Organisation générale

Le référent de l'opération était Monsieur Troger.

La préparation des colis s'est déroulée rapidement et efficacement.

Madame Jolivet-Bâlon précise que, cette année, les délais étaient confortables et que nous avons de l'avance.

Retours et traitement des fiches

Les fiches jaunes doivent être retournées à Elodie, à l'accueil de la mairie, même lorsqu'aucune remarque n'est inscrite.

Madame la Présidente indique que les bénéficiaires ont particulièrement apprécié le miel.

Madame Moran signale que deux décès sont à noter parmi les bénéficiaires.

Conditionnement des colis

Madame Jolivet-Bâlon souligne que le contenant utilisé n'est pas pratique pour transporter l'ensemble. Elle suggère l'utilisation d'un sac, qui serait plus fonctionnel.

Madame Moran ajoute que les colis sont lourds, surtout ceux destinés à deux personnes.

Une poignée pourrait également faciliter le transport.

Madame la Présidente demande le coût des conditionnements.

Monsieur Troger annonce un prix d'environ 2,40 €.

Concernant le choix d'un sac, Monsieur Troger souligne qu'il est difficile de choisir un conditionnement sans connaître à l'avance le contenu exact du colis. Monsieur Busato partage cet avis.

Madame Sirot demande si un échange a eu lieu avec le fournisseur Rectif.

Monsieur Troger répond que oui, mais réaffirme la difficulté d'anticiper sans liste précise des produits.

Monsieur Charretour propose de réfléchir à une solution pour faciliter le transport des colis de la mairie jusqu'aux véhicules.

Observations lors des livraisons

Madame Moran rapporte qu'après plusieurs appels et un rendez-vous pris, la personne n'a pas souhaitée recevoir les membres du CCAS. Il est demandé de vérifier sa situation.

Madame Jolivet-Bâlon pose la question concernant une administrée absente : savoir si elle est revenue ou non. Monsieur Troger indique qu'il relève le courrier dans sa boîte aux lettres et interroge sur la possibilité d'envoyer le colis à cette adresse.

Madame Moran a rencontré une famille, il faudra vérifier si l'administré est bien prévu sur la liste pour le repas du mois de mai.

Situations des administrés

Une bénéficiaire actuellement en maison de rééducation semble un peu déprimée, elle est en attente de transfert vers un nouveau lieu d'accueil.

Un autre membre demande des nouvelles d'une bénéficiaire ; il est indiqué que sa situation reste stable. Il est rapporté qu'un bénéficiaire a présenté une apparence soignée et un logement bien tenu, ce qui constitue un signe encourageant.

Des échanges ont eu lieu avec un bénéficiaire partageant des éléments personnels de son histoire. Les personnes accompagnées restent toutefois fragiles. Elle a également repris une activité sportive douce, ce qui semble lui être bénéfique.

Une bénéficiaire a récemment été admise en EHPAD en raison d'une dégradation rapide de son état de santé. Sa famille gère désormais sa situation matérielle.

Il est mentionné qu'une famille va quitter la commune et ne recevra donc plus le colis l'an prochain.

4/ Bilan ventes de jouets CMJ

Les membres concernés pour cette action étaient Madame Revertégat, Madame Jolivet-Bâlon et Madame Sirot.

Organisation et déroulement

Madame Revertégat indique qu'il y a eu un très grand nombre de jouets, au point d'être « dépassé » par la générosité des dons.

Madame Jolivet-Bâlon précise que si une nouvelle collecte devait être organisée, il faudrait prévenir les Bébés des Restos du Cœur au moins deux mois à l'avance afin qu'ils puissent s'organiser.

Madame Bimbert souligne que l'initiative était très pertinente, notamment en période de Noël, car cela profite particulièrement aux enfants.

Madame Jolivet-Bâlon confirme que la collecte de Noël est une excellente idée.

Tri et participation

Madame Sirot indique que tous les jouets ont été appréciés et que plusieurs bénévoles sont venus aider au tri, le midi et en fin de journée.

Les jouets ont été triés par tranche d'âge, et tout le monde a bien travaillé.

Les enfants du CMJ étaient contents et motivés pour participer.

Deux sacs ont été constitués :

- un sac pour les objets à jeter ;
- un sac pour les jouets « moyens » qui n'étaient pas en assez bon état pour être donnés.

Madame Sirot précise qu'avec une seule personne, on est rapidement débordé. Un minimum de 2 personnes serait plus confortable pour le tri et la participation.

Une future édition nécessiterait :

- une meilleure organisation,
- un planning de bénévoles plus étoffé pour assurer un tournus efficace.

Sensibilisation

Madame Jolivet-Bâlon conclut en rappelant l'importance de renforcer la sensibilisation autour de cette collecte et confirme que l'opération est réellement bénéfique.

5/ Préparation du repas du CCAS du 24 mai 2026

Thème

Le thème retenu est « Guinguette ».

Madame Savoini rappelle que ce choix permet d'opter pour quelque chose de moins international et plus convivial.

Animation

Monsieur Troger s'interroge sur la réservation de l'animation :

- Faut-il retenir Chris Music ?
- Faut-il prévoir de l'accordéon ?
- Éventuellement, une option pourrait être posée.

Cependant, il est souligné que si Chris Music est retenu, il ne faudra pas ajouter d'autres animations, la précédente édition ayant souffert d'un trop-plein de prestations, entraînant un retard dans le service des plats.

Madame Large se charge de demander un devis à Chris Music.

Décoration

Monsieur Troger a commencé à réfléchir à la décoration et à la mise en ambiance guinguette.

Madame Bimbert précise qu'un éclairage de type flonflon serait adéquat pour renforcer le thème.

Repas

Les propositions culinaires ont été abordées :

- Caroline, traiteur à suggérer à Madame Moran des idées pour le repas :
 - Ballotine de pintade
 - Polenta
 - Légumes croquants
- Monsieur Troger propose une formule classique comprenant :
 - Entrée
 - Viande
 - Fromage
 - Dessert
 - Vins locaux

Madame Jolivet-Bâlon souligne que les classiques restent la valeur sûre, et Madame Moran confirme qu'il est préférable de rester sur des choix traditionnels.

Tenues – Ambiance guinguette

Madame Jolivet-Bâlon interroge sur la tenue attendue pour l'évènement.

Une guinguette évoque un style « bord de Seine », avec par exemple :

- vêtements légers,
- jupes bouffantes,
- ambiance rétro.

Groupe de travail

Le groupe de travail est constitué comme suit :

- **Référents :** Monsieur Troger et Monsieur Busato
- **Membres :**
 - Madame Revertegat
 - Madame Moran
 - Madame Jolivet-Bâlon

6/ Nouvelle session de formation secouriste

Madame Sirot rappelle que deux sessions de formation secouriste avaient été envisagées chaque année :

- Une session en avril, organisée soit un mercredi, soit un samedi pendant les vacances scolaires.
- Une session en octobre, organisée un samedi sur une journée, destinée davantage aux adultes.

Elle précise que, de manière générale, les formations fonctionnent mieux le samedi matin. Il serait également préférable de disposer de la salle Esplanade au Château pour accueillir ces sessions.

Monsieur Busato indique qu'il faudra trouver un formateur pour la session destinée aux adultes. Il prendra le relais de Madame Ancrenaz à ce sujet.

Madame Sirot confirme qu'une participation financière doit être demandée à l'inscription pour la formation d'une journée pour les adultes.

Pour les groupes d'enfants, l'effectif minimal est de 15 participants, âgés de 10 ans minimum. La durée habituelle de la formation est de 2 heures.

Concernant la communication, il est rappelé que l'an dernier, elle avait été effectuée via :

- Flyer distribué à l'école,
- Petits kits remis aux enfants,
- Transmission des informations aux directrices d'établissement.

Questions diverses

I- Logement d'urgence

- Peinture : réalisée début janvier.
- Cuisine : deux devis ont été demandés, avec une différence de 150 €.
→ Le choix s'est porté sur la société Pellet-Jambaz, sans électroménager.
- Équipement prévu :
 - Plaque vitrocéramique
 - Hotte
 - Four Bosch
→ Montant total : 1 150,13 € HT
- Visites sur chantier : à organiser, en principe tous les jeudis de 14h à 16h, les modalités restant à fixer avec les membres du CCAS.
- Location : le logement sera loué pour une durée déterminée.
La gestion locative sera assurée par la mairie.

Des échanges et un groupe de travail se réuniront pour discuter du devenir du logement.

1- Visite d'Espace Femmes – La Roche-sur-Foron
Madame Moran et Madame Revertergat souhaitent se rendre à Espace Femmes (La Roche-sur-Foron).

2- Anniversaire des 100 ans d'une administrée

Cette dame appréciant particulièrement les fleurs, il est envisagé :

- Un bouquet de fleurs,
- Un gâteau type mousse au chocolat.

Madame la Présidente et Madame Revertergat téléphoneront pour coordonner l'organisation.

3- Information sur une administrée

Madame Revertergat informe également qu'une administrée du CCAS est actuellement hospitalisée.

4- Proximité – Retours d'administrés

Madame Revertergat signale que la situation au niveau de proximité ne va pas du tout.

Certains administrés formulent des plaintes, et il sera nécessaire de refaire un point pour améliorer la situation.

Fin de séance à 22 heures.

La secrétaire de séance,
Madame Mireille Moran



La Présidente,
Madame Aline WATT-CHEVALLIER

